

PARIS, le 17 Mai 1961

L'ORGANISATION DU FRONT COMMUN DES ANTILLAIS ET GUYANAIS

- Les animateurs du "Front commun des Antillais et Guyanais" décident d'implanter leur organisation aux Antilles et en Guyane; ils comptent publier prochainement un journal.-



Quelques jours après le Congrès des Antillais et Guyanais résidant en France, qui s'est tenu les 22 et 23 avril 1961 à Paris, les organisateurs de cette réunion se sont réunis en cercle restreint pour étudier les modalités d'application des décisions adoptées.

La discussion a notamment porté sur l'organisation du "Front commun des Antillais et Guyanais". Il a été décidé que ce front serait doté d'un organe de propagande, sous la forme d'un journal mensuel dont le premier numéro paraîtrait au début du mois de juillet; mais les futurs rédacteurs ne se sont pas encore mis d'accord sur le titre qu'ils donneront à cette publication.

Les fondateurs du Front commun ont unanimement reconnu la nécessité d'installer au plus tôt des ramifications de leur nouvelle organisation dans chacun des départements de la Martinique, la Guadeloupe et la Guyane. C'est à cette tâche urgente que M. Marcel Manville doit se consacrer à la faveur d'un voyage à la Martinique, où il est parti le 1er mai.

...../

Enfin, les fondateurs du Front commun sont tombés d'accord pour déclarer, qu'en ce qui concerne la revendication de l'autonomie, ils préféreraient nettement voir résoudre cette question par la voie de négociations amicales avec la France.



Cependant, ils se disent persuadés qu'ils seront contraints d'utiliser, comme les Algériens, des moyens violents. Ils estiment, en effet, que notre pays aura à tenir compte des vives pressions du gouvernement des Etats-Unis, qui ne saurait admettre l'apparition d'un ensemble cartillais vraiment indépendant .